

Comité de Pilotage mutualisé

des sites Natura 2000 du Morvan

Saulieu - 9 janvier 2014



Sommaire

Carte des sites Natura 2000 du Morvan	3
--	----------

Bilan 2013 de la Mise en œuvre des Documents d'Objectifs et perspectives 2014 :

<i>Site 6 : Massif du Mont Beuvray</i>	<i>4</i>
<i>Site 27 : Forêts landes tourbières de la vallée de la Canche</i>	<i>8</i>
<i>Site 28 : Vallées de la Cure et du Cousin du nord Morvan</i>	
<i>Site 31 : Prairies, landes sèches et ruisseaux de la vallée de la Dragne et de la Maria</i>	<i>12</i>
<i>Site 32 : Ruisseaux à Ecrevisses du bassin de la Cure</i>	<i>18</i>
<i>Site 33 : Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut-Morvan</i>	<i>26</i>
<i>Site 34 : Tourbière du Vernay et prairies de la vallée du Vignan</i>	<i>33</i>
<i>Site 37 : Ruisseaux patrimoniaux et milieux tourbeux de la haute vallée du Cousin</i>	<i>39</i>
<i>Site 40 : Prairies marécageuses et paratourbeuses de la vallée de la Cure</i>	<i>45</i>
<i>Site 44 : Forêts de ravin de la vallée de l'Oussière en Morvan</i>	<i>52</i>

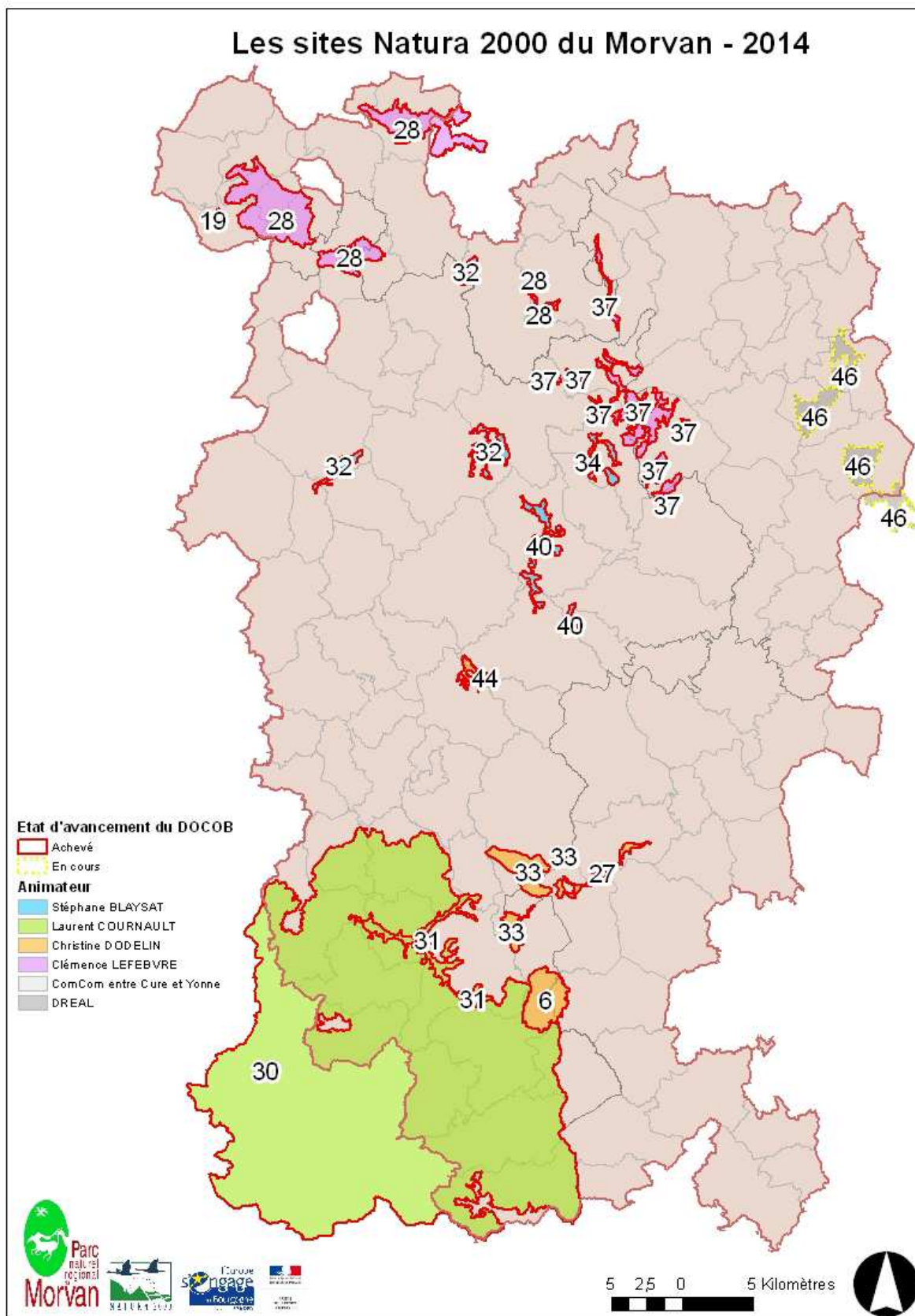


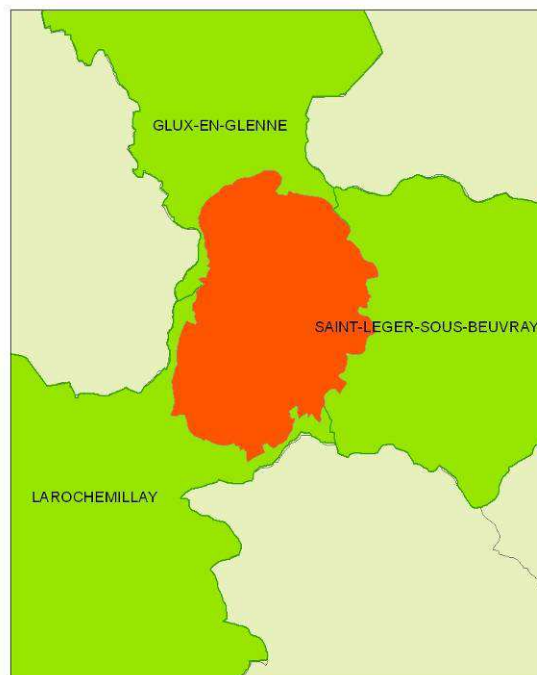
Figure 1

Site 6

Massif du Mont Beuvray

N°FR2600961

Animateur : Christine Dodelin
03.86.78.79.19
Christine.dodelin@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COFIL : René BLANCHOT, maire de Glux-en-Glenne

Surface : 1006 ha

Communes concernées : Glux-en-Glenne, Saint-Léger-sous-Beuvray, Larochemillay

Date de désignation du site : Décembre 2004 (Site d'intérêt communautaire), désignation en Zone de conservation spéciale (ZSC) le 07/06/2011

Date de validation du Document d'Objectifs : le 17/01/2007 en comité de pilotage, le 08/07/2008 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié à la forêt feuillue montagnarde

- Habitats d'intérêt communautaire : Hêtraies-chênaies collinéennes et hêtraies montagnardes acidiphiles à Houx (9120), hêtraies-chênaies collinéennes et hêtraies montagnardes acidiphiles (9130)
- Espèces d'intérêt communautaire : **Barbastelle d'Europe, Minoptère de Bechstein (chauves-souris)**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COFIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires du massif pour favoriser la contractualisation de contrats Natura 2000 sur les forêts riveraines et sur les forêts productives d'intérêt communautaire ;
- restauration expérimentale des forêts de ravin ;
- travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires du massif pour favoriser la contractualisation de contrats Natura 2000 sur les prairies de fauches et les pelouses acidiphiles.

Bilan des contrats Natura 2000

Type de contrat : contrat forestier du Mont Beuvray

Date : juin 2013

Mesures :

- F22711 :dispositifs favorisant le développement de bois sénescents sur 2,23 ha d'îlots de sénescence + 52 arbres isolés
- F22703 : mise en œuvre de régénérations dirigées sur 27 ha de hêtraie
- F22705 : travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production sur 1 ha de zone humide comprenant des arbres sans valeur marchande
- F22716 : prise en charge du surcoût du débardage alternatif sur 1 ha de zone humide

Objectifs : Améliorer les habitats d'intérêt communautaire et leurs capacités d'accueil pour la faune patrimoniale

Montant : 46 625 €

Type de structure bénéficiaire : Etablissement public

Animation, projets en cours

- Autres projets de contrats à venir selon la programmation des actions de gestion sylvicole : autres îlots de sénescence, restauration de forêt riveraine de feuillus, régénération naturelle.
- Réflexion sur la mise en place d'une gestion écologique des pelouses sommitales accueillant le public

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Renouvellement du label Grand Site : participation à la réflexion sur la gouvernance et l'animation du Grand Site, participation à la réunion avec l'Inspecteur Général des Sites. Projet déposé en octobre 2013.

COMMUNICATION

Article dans le magazine du Parc à paraître

Fiche descriptive du contrat sur le site Internet : <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/infos-pratiques/contrats>

ETUDES& SUIVIS

Etude de la biodiversité associée aux vieux arbres, arbres de gros diamètre et bois mort du Morvan

- Site retenu parmi 9 autres répartis dans le Morvan pour l'étude des oiseaux forestiers

PERSPECTIVES 2014

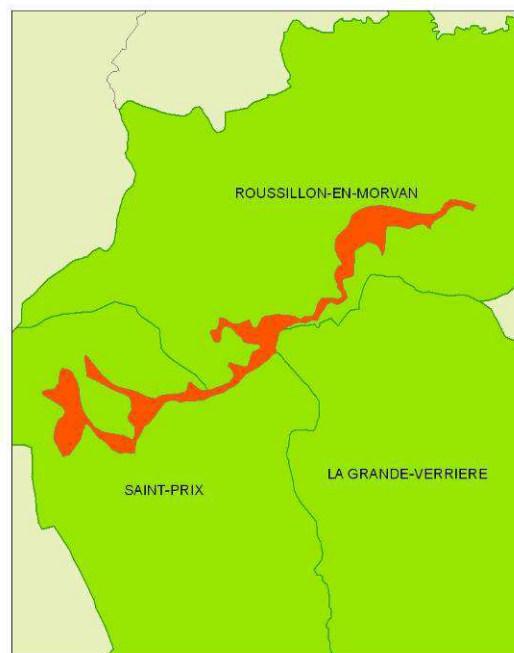
- Suivi de la mise en œuvre des travaux prévus au contrat Natura 2000
- Visites de terrain avec élus et sylviculteurs
- Programmation d'autres contrats selon la gestion sylvicole prévue

Site 27

Forêts, landes, tourbières de la vallée de la Canche

N°FR2600982

Animateur : Christine Dodelin
03.86.78.79.19
christine.dodelin@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COPII : Didier CARLET, adjoint au maire de Roussillon-en-Morvan

Surface : 252 ha

Communes concernées : SAINT-PRIX, LA-GRANDE-VERRIERE, ROUSSILLON-EN-MORVAN

Date de désignation du site : Avril 2002 (Site d'intérêt communautaire)

Date de validation du Document d'Objectifs : le 10/10/2006 en comité de pilotage, le 29/12/2008 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié à la forêt feuillue montagnarde, aux habitats humides tourbeux et paratourbeux et aux forêts riveraines

- Habitats d'intérêt communautaire : Forêts riveraines de frênes et d'aulnes (*91EO), Forêts de ravin (*9180), Hêtraies-chênaies collinéennes et hêtraies montagnardes acidiphiles à Houx (9120), Tourbières hautes actives (*7110), Boulaies à sphaignes (*91DO)
- Espèces d'intérêt communautaire : Barbastelle d'Europe, Minioptère de Bechstein (chauves-souris), Agrion de Mercure (libellule), Littorelle à une fleur (plante)

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPII commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Mise en œuvre d'une gestion conservatoire des milieux tourbeux ou paratourbeux ;
- Restauration expérimentale des forêts de ravin ;
- Travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers pour favoriser la contractualisation de contrats Natura 2000 sur les forêts riveraines et sur les forêts productives d'intérêt communautaire.

Bilan des contrats Natura 2000

Type de contrat : contrat de gestion écologique de la Croisette

Date : 2010-2014

Mesures :

- A32305R : chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger sur 1,5 ha de prairie paratoubeuse

Objectifs : lutter contre les bourdaines pour restaurer les habitats tourbeux ouverts et semi-ouverts.

Montant : 16 232 €

Type de structure bénéficiaire : Association

Animation, projets en cours

Montage du contrat Natura 2000 forestier en partenariat avec l'ONF pour évacuer les résineux arrivés à maturité dans les Gorges de la Canche et restaurer une forêt de ravin de feuillus d'intérêt communautaire. Projet expérimental faisant appel à des techniques de débardage alternatives.

- F22705 : travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production pour les 20 % d'arbres qui ne pourront être évacués en raison de la pente
- F22716 : prise en charge du surcoût du débardage alternatif sur 4 ha pour 80 % des arbres

Le montant du contrat est en cours de calcul.

ETUDES & SUIVIS

Etude de la biodiversité associée aux vieux arbres, arbres de gros diamètre et bois mort du Morvan dans les Gorges de la Canche

- Site retenu parmi 3 autres répartis dans le Morvan pour l'étude des insectes, des lichens, des mousses et des champignons
- Etude des paramètres dendrologiques (volumes de bois morts, de gros bois, surfaces terrières, régénération naturelle ...)

Piège d'interception pour l'étude des insectes du bois mort utilisé dans les Gorges de la Canche



PERSPECTIVES 2014

Suivi des travaux du contrat forestier des Gorges de la Canche et organisation de visites avec les élus et les sylviculteurs.

Engagement de 4 ha de prairies paratourbeuses en MAET sur la partie aval des Gorges de la Canche.

Animation pour le montage d'un contrat de restauration et d'entretien des friches du Pavillon.

Mener une réflexion avec le bénéficiaire du contrat Natura 2000 de gestion écologique de la Croisette sur la suite à donner à la fin du contrat en 2015.

Site 28

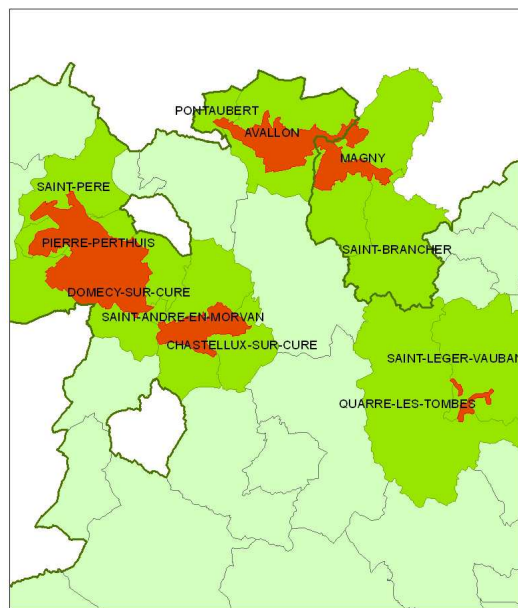
Vallées de la Cure et du Cousin dans le nord Morvan

N°FR2600983

Animateur : Clémence Lefebvre

03.86.78.79.82

clemence.lefebvre@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COPIIL : Claude LABOUREAU, adjoint au maire d'Avallon

Surface : 4138 ha

Communes concernées : Avallon, Chastellux-sur-Cure, Domecy-sur-Cure, Foissy-les-Vezelay, Fontenay-Prés-Vezelay, Magny, Pierre-Perthuis, Pontaubert, Quarré-Les-Tombes, Saint-André-en-Morvan, Saint-Brancher, Saint-Léger-Vauban, Saint-Père

Date de désignation du site : en cours de désignation

Date de validation du Document d'Objectifs : 7/03/2013 en comité de pilotage et au 14/06/2013 par arrêté préfectoral.

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié au cours d'eau, aux forêts feuillues, aux landes et pelouses, aux prairies bocagères et aux espèces inféodées à ces milieux (Chauve-souris et espèces aquatiques).

- Habitats d'intérêt communautaire : Forêts riveraines de frênes et d'aulnes (*91EO), Forêts de ravin (*9180), Végétation immergée des rivières (3260), Prairies de fauche à Fromental (6510), Pelouses sèches sur calcaire et sur calcaire silicifié (6210), Pelouses à nard ou à fétuques sur sols acides (6230*), Landes sèches à Genêts et à Callune (4030), Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses (8220), Dalles siliceuses (8230), Frênaies-chênaies subatlantiques à Primevères (9160), Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques (9160), Hêtraies neutrophiles à acidiclives (9130), Hêtraies-chênaies atlantiques acidiphiles à Houx (9120)

- Espèces d'intérêt communautaire : Petit rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand rhinolophe (chauves-souris), Ecrevisse à pieds blancs, Moules perlières et mulettes épaisses, Loutre d'Europe, Agrion de Mercure (libellule),

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : 07/03/2013

Priorités d'intervention

- Action de préservation des cours d'eau hébergeant une faune patrimoniale
- Travail en partenariat avec les agriculteurs pour la préservation des complexes agropastoraux (prairie de fauche, pelouses, ...)
- Restauration des landes d'intérêt communautaire
- Travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers pour favoriser la contractualisation de contrats Natura 2000 sur les forêts riveraines et sur les forêts productives d'intérêt communautaire.
- Sensibilisation des propriétaires de bâtiments abritant des chauves-souris

GESTION CONTRACTUELLE (depuis le 14/06/2013)

Animation, projets en cours

- Début de l'animation avec rencontre des propriétaires et les élus pour des présentations des contrats éventuels ou de l'accompagnement de projet
- Travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers pour favoriser la contractualisation de contrats Natura 2000
- Première démarche pour la mise en place d'îlots de sénescence sur la forêt communale d'Avallon
- Première démarche pour la réalisation d'un contrat de restauration de landes et pelouses sur la commune de Pierre-Perthuis



Communauté de pelouses et de falaises sur la commune de Pierre-Perthuis (89)

MAET

Surfaces engagées : 113,5 ha en prairies paratourbeuses
250 ha en prairies sèches

Nombre d'exploitations concernées : 17 exploitations agricoles

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Suivi du PLU d'Avallon
- Suivis des aménagements forestiers des communes d'Avallon, de Saint André en Morvan, St léger Vauban.

COMMUNICATION

- Prêt de l'exposition « Morvan Terre de Nature » sur la commune d'Avallon (SIVU, octobre 2013)
- Article sur Natura 2000, dans le Magazine du pays de l'Avallonnais (2012)

ETUDES& SUIVIS

- Suivi de la nidification du Faucon pèlerin sur les falaises de Pierre Perthuis avec la LPO Yonne.
- Suivi des gîtes de mise bas des populations de chauves souris avec la SHNA
- Suivis des populations d'amphibiens sur les fontaines salées avec la SHNA
- Etude de la biodiversité associée aux vieux arbres, arbres de gros diamètre et bois mort du Morvan sur la forêt communale de Pierre-Perthuis

PERSPECTIVES 2014

- Mise en place d'un contrat « arbres sénescents ou ilots de sénescences » en forêt communal d'Avallon
- Restauration des pelouses, landes et fruticées sur Pierre Perthuis
- Aide au montage de projet pour la replantation de haies et de vergers aux communes intéressées
- Formation aux agents communaux sur la gestion et l'élimination de la renouée du Japon
- Animation de la nuit de la Chauve-souris sur une des communes abritant des colonies
- Poursuite des suivis des sites de reproduction des chauves-souris inscrit dans la directive Habitat
- Restauration de friche sur la commune de Domecy sur Cure
- Poursuite des actions du Life + (restauration de cours d'eau, ...)

Site 31

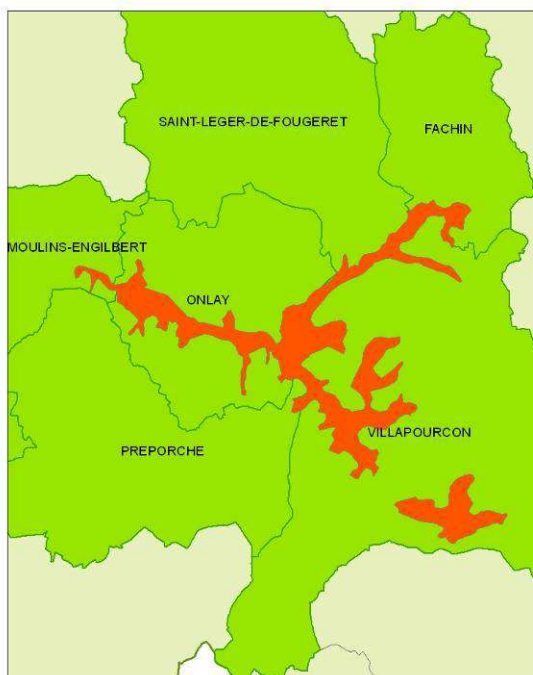
Prairies, landes sèches et ruisseaux de la vallée de la Dragne et de la Maria

N°FR2600986

Animateur : Laurent Cournault

03.86.78.79.37

Laurent.cournault@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COPIl : Dominique MATHELIN, maire de ONLAY

Surface : 1056 ha

Communes concernées : FACHIN, MOULIN-ENGILBERT, ONLAY, PREPOCHE, SAINT-LEGER-DE-FOUGERET, VILLAPOURCON

Date de désignation du site : Avril 2002 (Site d'intérêt communautaire)

Date de validation du Document d'Objectifs : le 26/09/2007 en comité de pilotage, le 08/07/2008 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : le lien avec l'eau constitue l'élément principal pour l'identification et la hiérarchisation des enjeux de conservation mais il existe également des milieux secs remarquables.

- Habitats d'intérêt communautaire : Forêts riveraines de frênes et d'aulnes (*91EO), Forêts de ravin (*9180), Pelouses acidiphiles (*6230), Pelouses pionnières des dalles siliceuses (8230), Landes sèches européennes (4030), Prairies de fauche (6510)...

- Espèces d'intérêt communautaire : Ecrevisse à Pieds Blancs, Moule perlière, Lamproie de planer, crapaud Sonneur à ventre jaune, Petit Rhinolophe (chauve-souris), Agrion de Mercure (libellule)

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Travail en partenariat avec les agriculteurs pour la préservation des complexes agropastoraux ;
- Actions de préservation des cours d'eau hébergeant une faune patrimoniale et de leurs berges

Animation, projets en cours

Effacement du barrage de la Pompie sur la Dragne en partenariat avec la Fédération de pêche de la Nièvre : étude foncière en cours.

MAET

Surfaces engagées : 94,5 ha soit 17 % des prairies agricoles du site
Mesures : Prairies sèches sur 10,5 ha ; prairies paratourbeuses sur 84 ha
Nombre d'exploitations concernées : 9

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rendez-vous de terrain avec les élus pour un projet de restauration de pont sur la Dragne, ses financements possibles et sa cohérence avec les objectifs du DOCOB.

PERSPECTIVES 2014

Mise à jour des données sur les populations d'écrevisse.

Suivi de la régénération naturelle d'une forêt riveraine de la Maria sur une parcelle où les résineux en place ont été exploités en 2011.

Montage du dossier de subvention pour l'effacement du barrage de la Pompie.

Site 32

Ruisseaux à Ecrevisses du bassin de la Cure

N°FR2600987

Animateur : Stéphane Blaysat
03.86.78.79.36
Stephane.blaysat@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Présidente du COPIL : Fabien BAZIN, maire de Lormes

Surface : 590 ha

Communes concernées : Quarré-les-Tombes, Dun-les-Places, Lormes, Marigny-l'Église, Brassy, Gacogne, Vauclaux

Date de désignation du site : Décembre 2004 (Site d'intérêt communautaire), ZSC en attente

Date de validation du Document d'Objectifs : 24 juin 2004 en comité de pilotage, 13 janvier 2006 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié aux zones humides

- Habitats d'intérêt communautaire : **prairies paratourbeuses, tourbières, forêts riveraines, pelouses à Littorelle**

- Espèces d'intérêt communautaire : **Ecrevisse Pieds blancs, Lamproie de Planer, Chabot de rivière, Damier de la Succise, Grand Murin, Sonneur à ventre jaune.**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Poursuite du partenariat avec les instances agricoles pour favoriser la **contractualisation de mesures agri-environnementales** (cf. Bilan MAET)
- Mise en œuvre d'une **gestion conservatoire sur les milieux tourbeux**, particulièrement via les actions menées sur les sites de Montour et Vaucorniau
- **Restauration du bon fonctionnement hydraulique et écologique du bassin versant**, site reconnu pour ses cours d'eaux à écrevisses
- Evaluation du Document d'Objectif

Animation, projets en cours

- Prise de poste de Stéphane Blaysat, nouvel animateur en charge du site
- Travail sur les possibilités d'extension du périmètre
- Poursuite des actions de gestion écologique sur Montour et Vaucorniau. Le troupeau de Highlands Cattle se compose aujourd'hui de 42 bêtes, une surface de 6.2 hectares a été fauchée et plus de 23 tonnes de foin réalisées.
Des travaux d'aménagements ont pu être réalisés cette année : réouverture d'une rigole manuellement, mise en place de râteliers, location d'une nouvelle parcelle, aménagement d'un passage sur le ruisseau, entretien du platelage et des clôtures.
- Travail sur les populations d'écrevisses
- Le projet de Réserve Naturelle Régionale concernant le site de Montour est toujours en cours.



Highlands Cattle, Prairie de Montour, Octobre 2013

MAET

Surfaces engagées : Prairie humides pour 112 hectares soit 19% du site et 75% des prairies humides du site; Prairie sèches pour 1.8 ha (une seule exploitation)
1500 ml de haies/ripisylves
Mesures : Zéro intrants, retards de Fauche, Haie et ripisylves...
Nombre d'exploitations concernées : 15 exploitations ont signé des engagements via les MAET

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Suivi du PLU de Dun-Les-Places
- Suivi du PLU de Brassy

COMMUNICATION

- Sortie Grand Public sur le thème des tourbières en Aout 2013 sur le site de Montour
- Sorties scolaires sur le site de Montour
- Diffusion d'un reportage sur la gestion écologique sur le site de Montour au journal de France 3 bourgogne du dimanche 24 novembre, intervention de Jean-Paul Rousset (CM Zones Humides) et de Pascal Fichot (agriculteur partenaire du projet).

ETUDES & SUIVIS

- Les études botanistes annuelles et études pour la RNR
- Bécassine des marais, SHNA

PERSPECTIVES 2014

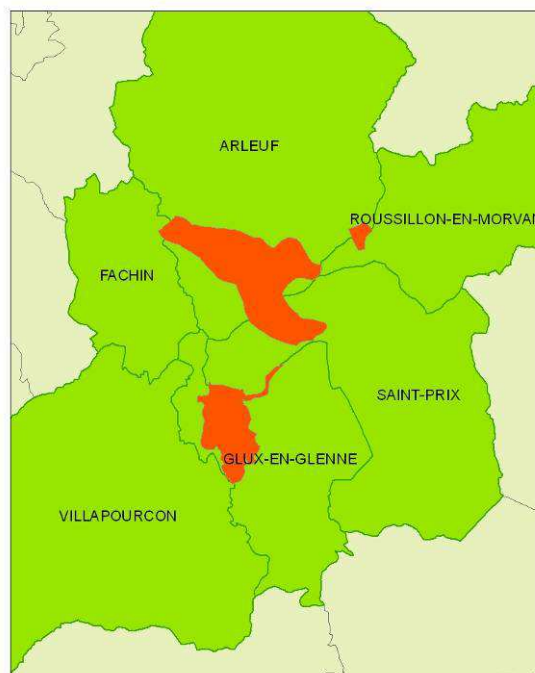
- Travail sur extension, lancement d'un groupe de travail « extension »
- Préparation de la révision Plan de Gestion de Montour
- Réflexion pour révision du DOCOB
- Prospection écrevisses et sonneurs à ventre jaune
- Intégration du site de Montour dans la future Réserve Naturelle Régionale des tourbières du Morvan
- Amélioration de la communication pour le site de Montour (panneautage)
- Projet de contrat Natura 2000 sur une passerelle sur chemin rural sur la commune de Brassy

Site 33

Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut-Morvan

N°FR2600988

Animateur : Christine Dodelin
03.86.78.79.19
Christine.dodelin@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Présidente du COPIL : Maxime GAUTHERAIN, maire d'Arleuf

Surface : 1029 ha

Communes concernées : Arleuf, Glux-en-Glenne, Saint-Prix-en-Morvan, Fachin, Roussillon-en-Morvan, Villapourçon.

Date de désignation du site : désignation en Zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 juin 2011

Date de validation du Document d'Objectifs : 29 juin 2005 en comité de pilotage, 12 décembre 2005 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié aux zones humides

- Habitats d'intérêt communautaire : **prairies paratourbeuses, tourbières, forêts tourbeuses, forêts riveraines, hêtraies, pelouses à Littorelles.**

- Espèces d'intérêt communautaire : **Ecrevisse à Pieds blancs, Chabot de rivière, Damier de la Succise, Flûteau nageant.**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- mise en œuvre d'une **gestion conservatoire sur les milieux tourbeux,**
- contractualisation sur les habitats forestiers, notamment humides et tourbeux,
- contractualisation de la **restauration du bon fonctionnement hydraulique et écologique du bassin versant.**

Bilan des contrats Natura 2000

Nom du contrat : Contrat forestier du Massif de Belle-Perche

Date : 2011-2014

Mesures :

- F22706 : entretien et restauration de ripisylve sur 2,77 ha enrésinés en bord de cours d'eau.
- F22709 : prise en charge de surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt par la mise en place de franchissements temporaires de cours d'eau.

Objectifs : restaurer les habitats d'intérêt communautaire en forêt de production.

Montant : 29 985 €

Type de structure bénéficiaire : Groupement forestier

Nom du contrat : Contrat forestier du Massif de Belle-Perche

Date : 2012-2014

Mesures :

- F22703 : mise en œuvre de régénération naturelle sur 31 ha de hêtraie.
- F22709 : prise en charge de surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt par l'élargissement de chemins existants pour réduire l'impact sur le sol.
- F22711 : limitation d'une espèce indésirable par broyage du houx par place dans les secteurs où il bloque la levée des semis
- F22712 : dispositif favorisant le développement de bois sénescents par le marquage de 62 arbres sénescents qui seront conservés.

Objectifs : Améliorer les habitats d'intérêt communautaire et leurs capacités d'accueil pour la faune patrimoniale.

Montant : 56 056 €

Type de structure bénéficiaire : Groupement forestier

Animation, projets en cours

Gestion de la tourbière du Port des Lamberts par le Conseil Général de la Nièvre.

Gestion de la tourbière de Prépéry par le Parc en partenariat avec le propriétaire forestier.

MAET

Surfaces engagées : 16 ha soit 17 % des prairies permanentes du site.

Mesures : Prairies paratourbeuses

Nombre d'exploitations concernées : 3

Autre

Panneaux pédagogiques installés au niveau de Préperny dans le cadre de l'aménagement du massif du Haute Folin.

ETUDES& SUIVIS

Etude de la biodiversité associée aux vieux arbres, arbres de gros diamètre et bois mort du Morvan sur le Mont Preneley, Grand Montarnu et Belle Perche.

- Site retenu parmi 9 autres répartis dans le Morvan pour l'étude des chauves-souris et des oiseaux forestiers

PERSPECTIVES 2014

Suivi des travaux forestiers réalisés dans le cadre des contrats Natura 2000 et organisation de visites de terrain pour les élus et les sylviculteurs.

Poursuite des travaux de gestion de la tourbière du Port des Lamberts.

Convention de gestion pour l'étang de Préperny à établir avec le propriétaire forestier.

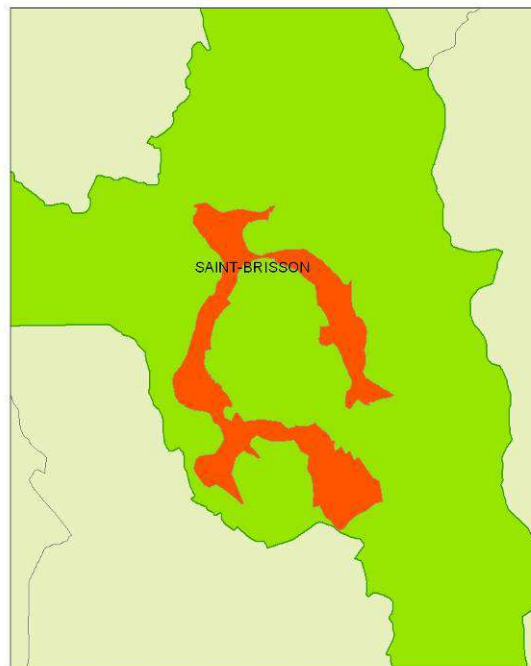
Sensibilisation des gestionnaires forestiers sur la conservation d'espèces patrimoniales (rapaces nocturnes, Lycopodes...).

Site 34

Tourbière du Vernay et prairies de la vallée du Vignan

N°FR2600989

Animateur : Stéphane Blaysat
03.86.78.79.36
Stephane.blaysat@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COPIL : Sous-préfet de Château-Chinon

Surface : 258 ha

Commune concernée : Saint-Brisson

Date de désignation du site : désignation en Zone spéciale de conservation (ZSC) le 23 octobre 2010

Date de validation du Document d'Objectifs : 17 novembre 2005 en copil, 4 décembre 2006 par arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié aux zones humides

- Habitats d'intérêt communautaire : **prairies paratourbeuses et friches, tourbières et boulaies tourbeuses, forêts riveraines, hêtraies-chênaies, pelouses à Littorelles et cariçaiques**

- Espèces d'intérêt communautaire : **Ecrevisse à Pattes blanches, Lamproie de Planer et le Chabot, Damier de la Succise, Grand Murin.**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Travail en partenariat avec les instances agricoles pour favoriser la **contractualisation de mesures agri-environnementales** (cf. Bilan MAET)
- Mise en œuvre d'une **gestion conservatoire sur les milieux tourbeux**
- **Restauration du bon fonctionnement hydraulique et écologique du bassin versant**

GESTION CONTRACTUELLE (depuis le 02/11/2012)

Bilan des contrats Natura 2000

Nom du contrat : Contrat Natura 2000 non Agricole non forestier

Date : 2009/2013

Mesures :

A32301P : Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts - Encadrement

A3230P : Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts – fauche et exportation

Objectifs : Gestion et restauration des prés tourbeux sur prés guiots.

Montants : 488 euros prévus pour 2013

Type de structure bénéficiaire : Parc Naturel Régional du Morvan

Ce contrat a été abandonné en 2013, car il a été difficile pour le PNR de trouver le temps de le réaliser.

Animation, projets en cours

- Prise de poste de Stéphane Blaysat, nouvel animateur en charge du site
- Poursuite des actions de gestion écologique sur le site des Prés Guiots, en relation avec le Conservatoire naturel de Bourgogne. (Surface de fauche 1,5 hectares pour 7,6 tonnes de foin)
- Poursuite des actions de gestion écologique dans le cadre du projet « jachère écologique » sur le tourbière du Vernay
- Le projet de Réserve Naturelle Régionale sur les tourbières du Morvan concerne la tourbière du Vernay, ainsi que la queue de l'étang taureau. Un travail fin d'inventaire botanique a eu lieu courant été 2013.



Andainage aux prés Guiots, Septembre 2013

MAET

Surfaces engagées :

Pour une surface totale du site de 258 ha, 45 ha sont en MAET prairie para-tourbeuses ce qui représente 17.5 % du site. Ces 45 ha représentent 61 % des 73,8 ha de prairies humides du site.

Mesures : Zéro intrants, retards de Fauche, Haie et ripisylves

ETUDES& SUIVIS

- Point plan de gestion tourbière du Vernay
- Inventaire botanique en 2013 sur les sites de la future réserve naturelle régionale

Drosera aux Prés Guiots,
Septembre 2013



PERSPECTIVES 2014

- Acquisition d'une nouvelle parcelle pour permettre un accès plus facile aux prés de fauche sur les prés Guiots
- Travail sur le plan de gestion du site
- Projet de Réserve Naturelle Régionale qui concerne la tourbière du Vernay et la zone de l'étang taureau

Site 37

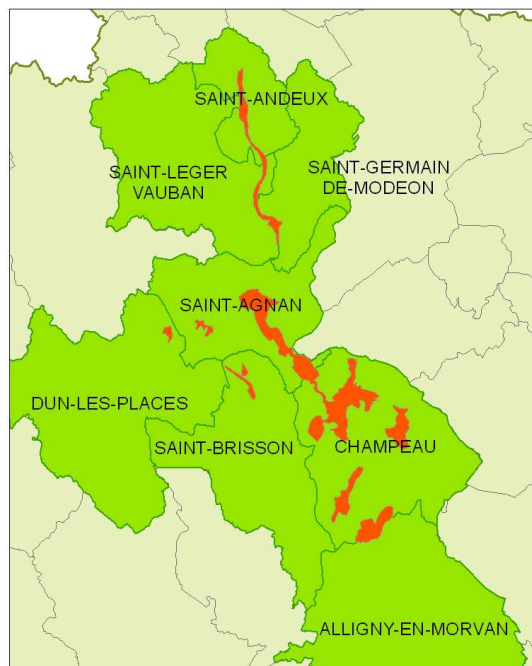
Ruisseaux patrimoniaux et milieux tourbeux de la haute vallée du Cousin

N°FR2600992

Animateur : Clémence LEFEBVRE

03.86.78.79.82

clemence.lefebvre@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Présidente du COPIL : Maryse BOLLENGIER, maire de Champeau-en-Morvan

Surface : 1502 ha

Communes concernées : Saint-Andeux, Saint-Léger Vauban, Saint-Germain de Modéon, Saint-Agnan, Dun-les-Places, Saint-Brisson, Champeau-en-Morvan, Alligny-en-Morvan

Date de désignation du site : Décembre 2004 (Site d'intérêt communautaire), désignation en Zone de conservation spéciale (ZSC) prévue pour 2012

Date de validation du Document d'Objectifs : 12 avril 2007 en comité de pilotage, 13/01/2009 par Arrêté préfectoral

Date de validation du nouveau périmètre : 2009

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié aux zones humides

- Habitats d'intérêt communautaire : **prairies paratourbeuses, tourbières, forêts riveraines**
- Espèces d'intérêt communautaire : **Moule perlière, Ecrevisse à Pattes blanches, Lamproie de Planer et le Chabot, Damier de la Succise, Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe serpentin**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- travail en partenariat avec les instances agricoles pour favoriser la **contractualisation de mesures agri-environnementales**,
- mise en œuvre d'une **gestion conservatoire sur les milieux tourbeux**,
- contractualisation de la **restauration du bon fonctionnement hydraulique et écologique du bassin versant**

Bilan des contrats Natura 2000 (en cours)

Nom du contrat : régénération feuillue d'une parcelle de résineux au de Gué de Pelsey (Champeau en Morvan, 21)

Date : de 2012 à 2014

Mesure : « restaurer une forêt riveraine feuillue »

Objectifs : suppression des résineux en zone humide et réhabilitation de la forêt alluviale

Montants : 2 941, 12 euros

Type de structure bénéficiaire : Commune de Champeau en Morvan

Dans le cadre du Life + « continuité écologique », différents travaux en faveur de la reconnexion des cours d'eau et l'amélioration des habitats pour la truite fario et la moule perlière ont été engagé : suppression de buses déconnectantes, pose de moines hydrauliques, clôtures des bords de cours d'eau, aménagement de passage à gué.

Animation, projets en cours

- ➔ Validation de la mesure « développement des arbres morts et arbre sénescents » pour la mise en place d'îlots de sénescences sur des secteurs potentiellement favorable à certaines espèces de chauve-souris ou d'oiseaux
- ➔ Réactualisation d'une mesure du DOCOB pour intégrer la pose de barrière et de panneau pour empêcher le passage à gué du Ru du Vernidard
- ➔ Rencontre de propriétaires concernés par Natura 2000 (propriétaires de sapins de Noël, de prairies humides, ...)

MAET

Surfaces engagées : 400 ha soit plus de 80 % de la surface du site

Mesures : prairies paratourbeuses (BO_PZN2_PT1), c'est-à-dire « 0 intrant », « limitation de chargements », « retard de fauche et 0 intrant », « réouverture de friche »

Nombre d'exploitations concernées : 20 exploitations agricoles

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Suivi du PLU des communes de Champeau-en-Morvan, Saint Andeux, Saint Germain de Modéon
- Suivi de l'aménagement forestier de la commune de Saint Andeux et de Saint Léger Vauban
- Conseil pour une évaluation d'incidence (Offroad VTT)

COMMUNICATION

- Animation « nuit de la Chouette » avec la SHNA (Champeau-en-Morvan, 2013)
- Exposition « Morvan Terre de Nature » sur les communes de Saint-Andeux et Saint Germain de Modéon

ETUDES& SUIVIS

- Suivi de reproduction de la bécassine des marais avec la SHNA (Eschamps, 2012)
- Etude, dans le cadre du programme européen Life +, sur la morphologie du Cousin
- Dans le cadre du Life + « continuité écologique » : étude sur le Cousin (contournement de l'étang de Champeau en Morvan et de la morphologie du Cousin en amont du lac de St Agnan)

PERSPECTIVES 2014

- Etude sur la gestion de la végétation des queues d'étangs sur 5 étangs du site.
- Poursuite du suivi de la reproduction de la Bécassine
- Actualisation des données sur les écrevisses à pattes blanches
- Restauration de friches inscrites dans le DOCOB, selon les possibilités d'actions (recherche des propriétaires, intégration éventuelle à une exploitation agricole,)
- Poursuite de l'intégration de certains sites à la Réserve Naturelle Régionale des tourbières du Morvan



Etang des hâtes (Champeau en Morvan, Alligny en Morvan)

Site 40

Prairies marécageuses et paratourbeuses de la vallée de la Cure

N°FR2600995

Animateur : Stéphane Blaysat

03.86.78.79.36

Stephane.blaysat@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Présidente du COPIL : Lionel THENAULT, maire de Montsauche-les-Settons

Surface : 520 ha

Communes concernées : Montsauche-les-Settons, Planchez, Moux-en-Morvan, Gien-sur-Cure

Date de désignation du site : désignation en Zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011.

Date de validation du Document d'Objectifs : 9 novembre 2000 en comité de pilotage, 04/04/2001 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : un patrimoine naturel essentiellement lié aux zones humides

- Habitats d'intérêt communautaire : **prairies paratourbeuses, tourbières, forêts riveraines, pelouses à Littorelles**

- Espèces d'intérêt communautaire : **Moule perlière, Ecrevisse à Pattes blanches, Lamproie de Planer et le Chabot, Damier de la Succise, Agrion de Mercure, Barbastelle, Grand Murin et Flûteau nageant**

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Poursuite du partenariat avec les instances agricoles pour favoriser la **contractualisation de mesures agri-environnementales** (cf. Bilan MAET)
- mise en œuvre d'une **gestion conservatoire sur les milieux tourbeux**, particulièrement sur les sites du Furtiau et de Champgazon
- **restauration du bon fonctionnement hydraulique et écologique du bassin versant**

Animation, projets en cours

- Prise de poste de Stéphane Blaysat, nouvel animateur en charge du site
- Lancement de l'évaluation du Document d'Objectif du site datant de 2001. Le bureau d'étude Latitude-Environnement travaille, en relation avec l'équipe du parc et les différents acteurs sur le site, sur cette évaluation et va proposer un nouveau plan d'action pour le site Natura 2000.
- Poursuite des actions de gestion écologique sur le site de Nataloup - Le Furtiau en relation avec le Conservatoire naturel de Bourgogne. (Surface de fauche 1,5 ha pour 1,6 tonne de foin)
- Projet de Réserve Naturelle Régionale sur les tourbières du Morvan concernant le site du Furtiau Nataloup ainsi que la tourbière de Champgazon
- Signature de la convention de gestion sur une parcelle au Pont de l'arpent entre le Parc et le propriétaire sur la commune de Gien-Sur-Cure. Une fauche a été réalisée en 2013 par le parc

MAET

Surfaces engagées :

Pour une surface totale du site de 520 hectares on a 156,8 ha en MAET PP ce qui représente 30 % du site.

Ces 156.8 ha en MAET PP représentent 60 % des 262 hectares de prairies humides du site.

212 ml de maet pour les haies et ripisylves

Mesures : Zéro intrants, retards de Fauche, Haie et ripisylvee

Nombre d'exploitations concernées : 9 exploitations concernées

VEILLE SUR LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Suivi du PLU de l'EPCI des Settons
- Signature d'une convention entre la communauté de Commune des Grands Lacs du Morvan et le PNR du Morvan pour le suivi de la qualité des eaux de la tourbière de Champgazon (dans le cadre de l'Observatoire de la Qualité des Eaux du Morvan).

COMMUNICATION

- Installation de l'exposition Natura à la Communauté de Commune des Grands Lacs du Morvan courant 2013.

ETUDES& SUIVIS

- Inventaire botanique en 2013 sur les sites de la future réserve naturelle régionale
- Restitution en 2012 de l'étude sur les Machulineae, papillons dont certaines espèces sont reconnues d'intérêt communautaire
- Signature d'une convention entre le parc et la communauté de commune des grands lacs du Morvan pour intégrer le suivi de la qualité des eaux à la sortie de la décharge de Champgazon à l'Observatoire de la Qualité des Eaux du Morvan

PERSPECTIVES 2014

- Poursuite du travail d'évaluation du DOCOB et des actions sur le site
- Travail sur l'extension du périmètre
- Poursuite du travail sur les zones en gestion écologique en relation avec le CENB et le Conseil Général de la Nièvre
- Contrat Natura 2000 sur la tourbière de Champgazon pour limiter les bouleaux
- Finalisation des travaux de contournement de l'étang Nataloup

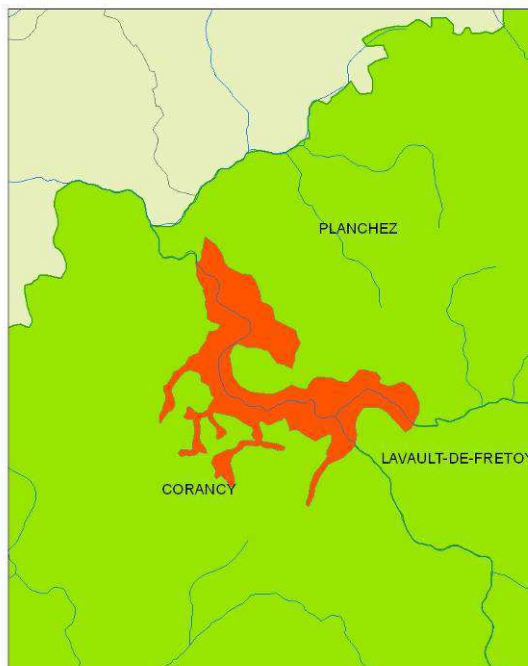


Site 44

Forêts de ravin de la vallée de l'Oussière en Morvan

N°FR2600999

Animateur : Christine Dodelin
03.86.78.79.19
christine.dodelin@parcdumorvan.org



Fiche d'identité

Président du COPIl : François DUMARAIS, maire de Planchez

Surface : 189 ha

Communes concernées : CORANCY, LAVAUT DE FRETOY, PLANCHEZ

Date de désignation du site : 1998 (Site d'intérêt communautaire)

Date de validation du Document d'Objectifs : le 31/03/2004 en comité de pilotage, le 02/12/2005 par Arrêté préfectoral

Enjeux espèces et habitats : le patrimoine naturel du site est essentiellement lié à la présence des habitats forestiers communautaires et de la faune aquatique.

- Habitats d'intérêt communautaire : Forêts riveraines de frênes et d'aulnes (*91EO), Forêts de ravin (*9180), Hêtraies-chênaies acidiphiles à Houx (9120)
- Espèces d'intérêt communautaire : Grand Murin (chauve-souris), Chabot de rivière, Lamproie de planer (poissons), Ecrevisse à pieds blancs

Dates des précédents comités de suivi / réunions de travail : COPIL commun du 2 novembre 2012

Priorités d'intervention

- Travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers pour la contractualisation de mesures favorables à la préservation des forêts de ravin ;
- Travail en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires forestiers pour la contractualisation de mesures favorables à la préservation de la faune aquatique.

Animation, projets en cours

ETUDES& SUIVIS

Mise à jour des données sur les populations d'écrevisses des affluents de l'Oussière : prospections sur 2 ruisseaux en septembre 2013.

Coordination Natura 2000 en Morvan

Animateur : Isabelle CIVETTE

03.86.78.79.19

isabelle.civette@parcdumorvan.org



Coordination de la mission

Animation MAET et nouveau dispositif MAEC

Organisation du comité de pilotage

Gestion des aspects administratifs et financiers

Demandes de subventions, d'acompte, de solde et contrôles financiers de l'ASP.

Postes de dépenses	Part DREAL	Part FEADER	Total
Frais de personnel pour 866 jours de travail =4,33 ETP	119 916,41	82 917,09	202 833,5
Animation Natura 2000 du 01-01-2013 au 31-03-2014, y compris sud Morvan à partir du 1-07-2013			
ACHATS EXTERIEURS (matériel terrain et informatique)	2 254,82	1 619,85	3 874,67
PRESTATIONS EXTERIEURES (repas copil, location voiture, posters)	3 655,15	2 625,83	6 280,98
Total	125 826,38	87 162,77	212 989,15